



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 29 Novembre 2017
CR N° 15**

Présent (es) : Mesdames CORMERAIS Martine - MEKSZ Aniko - PUDELKO Françoise
VANEY Nolwenn
Monsieur LUCCHESI Anthony

Excusé(es) : Monsieur GILBERT Cédric

Invité(es) : Madame FERRER Ghislaine

COURRIERS AUX CLUBS

RAPPEL : Pour toutes demandes de report et/ou d'inversion de rencontre, il est impératif de fournir un justificatif au Comité avant la date de la rencontre, sans ce document la COC ne pourra pas valider le report et/ou l'inversion. De préférence privilégier l'inversion avec l'accord du club adverse et de la COC.

RAPPEL : Aucune mixité dans la catégorie -15 ans Masculins.

CHENNEVIERES : Votre joueuse RODRIGUES Fabiana est autorisée à jouer dans la catégorie supérieure.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

3ème DIVISION TERRITORIALE :

Poule A

Rencontre HBC Choisy le Roi 2 / RSC Champigny 3 du 27-28/01/2018 :

La COC donne son accord pour l'inversion, la rencontre aura lieu le dimanche 28 janvier 2018 à 16h00 au gymnase Maurice Baquet à Champigny. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Poule B

Rencontre Stella St Maur 3 / ASA Maisons-Alfort HB 3 du 02-03/12/2017 :

La COC donne son accord pour le changement du jour et d'horaire, la rencontre aura lieu le dimanche 3 décembre 2017 à 11h00 au gymnase Rabelais à St Maur. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre CHB Bry 2 / CO Chennevières du 09-10/12/2017 :

Bry : Le club de Chennevières ne peut pas vous recevoir le week-end du 9-10 décembre 2017. Merci aux 2 clubs de se mettre d'accord sur une date pour jouer cette rencontre et au club de Bry de fournir un justificatif d'indisponibilité de gymnase.

MOINS DE 17 ANS

EXCELLENCE

Rencontre CHB Bry / US Ormesson du 2-3/12/2017 :

La COC donne son accord pour l'inversion, la rencontre aura lieu le dimanche 3 décembre 2017 à 11h00 au gymnase Amboile à Ormesson. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

1^{ère} DIVISION

Rencontre ASA Maisons-Alfort / US Créteil HB 2 du 9-10/12/2017 :

Maisons-Alfort : La COC a bien reçu votre demande d'inversion et attend le justificatif d'indisponibilité pour valider la rencontre au dimanche 10 décembre 2017 à 11h30 au gymnase Nelson Paillou à Créteil.

2^{ème} DIVISION

Villejuif : la COC a bien noté le désengagement de votre équipe. Le championnat sera actualisé.

MOINS DE 15 ANS

EXCELLENCE

Rencontre US Ivry HB 2 / HBC Arcueil du 9-10/12/2017 :

La rencontre aura lieu le dimanche 10 décembre 2017 à 12h30 au gymnase Pierre & Marie Curie à Ivry. (Horaire réglementaire)

1^{ère} DIVISION

Rencontre CHB Bry / CSM Bonneuil du 9-10/12/2017 :

Bry : La COC a bien reçu votre demande d'inversion et attend le justificatif pour valider l'inversion.

2^{ème} DIVISION

Rencontre CA l'Hay-les-Roses HB / Joinville HB AS du 09-10/12/2017 :

La COC donne son accord pour le changement du jour et d'horaire, la rencontre aura lieu le dimanche 10 décembre 2017 à 11h00 au gymnase Chevreul à l'Hay-les-Roses. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre ASA Maisons-Alfort / Villiers EC du 9-10/12/2017 :

Maisons-Alfort : La COC a bien reçu votre demande d'inversion et le refus du club de Villiers et attend le justificatif d'indisponibilité pour valider le report de cette rencontre.

3^{ème} DIVISION

Rencontre ES Sucy 2 / HBC Choisy le Roi du 09-10/12/2017 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au samedi 16 décembre 2017 à 15h45 au gymnase du Piple à Sucy. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre HBC Choisy le Roi / CA Boissy HB du 25-26/05/2018 :

Choisy le Roi : La COC a bien reçu votre demande d'inversion et attend le justificatif d'indisponibilité pour valider la rencontre au samedi 26 mai 2017 à 18h30 au gymnase Maurice Préault à Boissy.

MOINS DE 18 ANS

EXCELLENCE

Rencontre US Ivry HB / CO Chennevières du 09-10/12/2018 :

La COC donne son accord pour le changement du jour et d'horaire, la rencontre aura lieu le dimanche 10 décembre 2017 à 11h00 au gymnase Pierre & Marie Curie à Ivry. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 15 ANS

EXCELLENCE

Poule A

Rencontre Elan Chevilly Larue / CSA Kremlin Bicêtre 2 du 9-10/12/2017 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu le dimanche 10 décembre 2017 à 10h00 au gymnase Pasteur à Chevilly Larue. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

COUPE DU VAL-DE-MARNE

MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre HBC Arcueil / Elan Chevilly Larue :

La rencontre a eu lieu le mardi 28 novembre 2017 à 20h30.

Propositions manquantes :

HBC Arcueil / Elan Chevilly Larue

MOINS DE 20 ANS

Propositions manquantes :

CA l'Hay-les-Roses HB / US Créteil HB

Joinville HB AS / ES Sucy

MOINS DE 17 ANS

Rencontre Villiers EC HB / US Créteil HB 2 :

La rencontre a eu lieu le mercredi 29 novembre 2017 à 19h15.

MOINS DE 13 ANS

Proposition manquante :

Stella St Maur HB / Elan Chevilly Larue

MOINS DE 11 ANS

Rencontre ES Sucy 2 / US Alfortville HB :

Sucy 2 : Le joueur MARQUES Hugo a joué sur le même week-end sur les 2 rencontres de Coupe du Val-de-Marne (samedi Sucy /Créteil). Vous avez match perdu.

Rencontre Elan Chevilly Larue / CA l'Hay-les-Roses HB :

La rencontre a eu lieu le samedi 25 novembre 2017 à 14h30

FEMININS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre US Ivry HB / HBC Choisy le Roi :

La rencontre aura lieu le lundi 18 décembre 2017 à 20h45.

Propositions manquantes :

CHB Bry / Villiers EC HB

CA l'Hay-les-Roses HB / HBC Arcueil

AS Saint-Mandé HB / ES Vitry

MOINS DE 18 ANS

La COC prend note de l'engagement de l'équipe du Réveil de Nogent

Rencontre ES Sucy / Stella St Maur HB :

La COC attend l'accord du club de St Maur pour jouer le 3 février 2018 à 16h15

MOINS DE 15 ANS

Rencontre Stella St Maur HB / Villiers EC HB :

La rencontre aura lieu le mercredi 29 novembre 2017 à 18h30.

Rencontre US Ivry HB / HBC Arcueil :

La rencontre aura lieu le lundi 22 janvier 2018 à 19h15

Propositions manquantes :

CS Valenton / ES Sucy

US Alfortville HB / US Fontenay HB



COMMISSION « JEUNES »

MPL8/2017

Présents : Christiane WEIMAN Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN

En communication téléphonique : Michèle PETIT LETURGEZ

A TOUS LES CLUBS

Moins de 13ans Masculins

Poule E

Rencontre CS Valenton / Stella St Maur HB 3 : la commission donne son accord pour avancer la rencontre au samedi 9 décembre 2017 à 14h00 au Gymnase Guy Moquet à Valenton. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Poule F :

Rencontre ASA Maisons-Alfort HB 2 / HBC Cachan 2 : la commission donne son accord pour l'inversion. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand. Merci au club de Cachan de conclure.

Moins de 11 ans Masculins

Poule A

Rencontre CO Chennevières / ES Sucy : la commission donne son accord pour l'inversion, la rencontre aura lieu le samedi 9 décembre 2017 à 14h00 au Gymnase du Piple à Sucy. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre US Ivry HB / US Créteil HB : la commission donne son accord le changement d'horaire rencontre aura lieu le dimanche 3 décembre 2017 à 10h00 au Gymnase P&M Curie à Ivry. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Poule B

Rencontre US Ivry HB 2 / Réveil de Nogent HB : la commission donne son accord le changement d'horaire rencontre aura lieu le dimanche 3 décembre 2017 à 11h30 au Gymnase P&M Curie à Ivry. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Poule D

Rencontre CA Boissy HB / Joinville HB AS : la commission donne son accord pour l'inversion, la rencontre aura lieu le dimanche 17 décembre 2017 à 11h00 au Gymnase Lecuirot à Joinville. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Poule F

Rencontre ASA Maisons-Alfort HB 2 / CSM Bonneuil : Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer cette rencontre. Les installations des 2 clubs étant indisponibles.

Moins de 13ans Féminins

Voici les 4 équipes qualifiées pour le Challenge Régional :

CSA KREMLIN BICETRE – STELLA ST MAUR HB – VILLIERS EC HB – US IVRY HB

Poule B

Rencontre US Créteil HB / CA l'Hay-les-Roses HB : le club de Créteil, n'ayant pas assez de joueuses qualifiées pour cette rencontre, est forfait. Le classement sera actualisé.

Rencontre CO Chennevières / Stella St Maur HB : la commission donne son accord pour l'inversion, la rencontre aura lieu le samedi 9 décembre 2017 à 14h00 au Gymnase Brossolette à Saint Maur. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre 2 / US Créteil HB : la commission donne son accord le changement d'horaire rencontre aura lieu le dimanche 10 décembre 2017 à 12h30 au Gymnase Ducasse au Kremlin Bicêtre. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Moins de 11ans Féminins

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre / RSC Champigny : la commission donne son accord le changement d'horaire rencontre aura lieu le dimanche 10 décembre 2017 à 11h00 au Gymnase Ducasse au Kremlin Bicêtre. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre US Ivry HB / US Alfortville HB : la commission attend l'accord du club d'Alfortville pour autoriser de jouer la rencontre le dimanche 10 décembre 2017 à 9h00 au Gymnase P&M Curie à Ivry.

COURRIERS AUX CLUBS

TOUS LES CLUBS : Merci de faire vos conclusions pour toutes les rencontres du mois de décembre

Saint-Maur : Nous ne pouvons répondre favorablement à votre demande, il ne reste plus de place dans les poules basses des championnats moins de 11 ans masculins.

Tournois Mini Hand

Créteil	3 décembre
Saint Maur	10 Décembre
Boissy	21 Janvier
Fontenay	4 Février
Marolles	11Mars
Plessis	18 Mars
Vitry	24 Mars
Cachan	25 Mars
Valenton	27 Mai
Sucy	3 Juin

Nous nous permettons de vous rappeler que vous devez nous adresser un Compte rendu après vos tournois.

Pour la Commission
Michèle PETIT-LETURGEZ

La Présidente de la COC 94
Martine CORMERAIS



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu n'ont pas pris part aux débats.**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.